La Chapelle des Marais

LE MAG'

JUILLET 2022 / N°53

23 et 24 juillet 2022

Fête de la Vannerie et du Patrimoine

www.lachapelledesmarais.fr

***Les vacances sont propices au farniente**. Juillet, août et septembre sont des mois où nous prenons du temps pour nos familles, nos amis mais aussi pour soi. L'été est l'occasion de voir du monde, de vivre des bons moments où les soucis du quotidien sont un peu mis de côté, de visiter et de découvrir de nouveaux horizons.*

***Mais parfois, il ne suffit pas de partir loin.** Nous avons la chance d'habiter dans une région extraordinairement riche, en paysages diversifiés (océan, marais, rivières…), en activités variées (balade, vélo, baignade…), en pratiques diverses (sport, pêche, photo…), en événements festifs (festivals, marchés, feux d'artifice…). Chez nous ou dans un rayon de quelques kilomètres, nous pouvons trouver de tout pour se faire plaisir et souvent à petits prix voire même gratuitement, et ce pour toutes les générations.*

***La commune participe en cela.** En effet, La Chapelle-des-Marais organise son été autour de sa Solidarité, de son Attractivité et de son Cadre de Vie.*

***SOLIDARITÉ**. **Notre Maison de l'Enfance** propose différentes animations, sorties et séjours pour les enfants et adolescents de la commune dans des locaux appropriés (Maison de l'Enfance et Complexe sportif La Perrière), avec une programmation adaptée et avec une équipe de professionnels compétente, dynamique et enjouée. **Le CCAS** est présent aussi pour vous accompagner en proposant des permanences et des coups de pouce afin de préserver le lien social (aide aux déplacements, réalisation de CV, écoute et soutien, …). La nouveauté de cet été sera la présence à l'Espace La Chaumière (1 rue de Coilly - Village de Mayun) de nouveaux services autour du **Pôle des Solidarités** avec l'étendue des activités sur ce lieu du Secours Populaire et la mise en place d'une nouvelle salle pour les associations de Solidarité.*

***ATTRACTIVITÉ**. **Notre Médiathèque Gaston LEROUX et son Jardin du Curé**, lieux imprégnés d'histoire, propices à une pause lecture et animés de manière que chacune et chacun trouve sa place, présentent tout l'été des moments d'accueil et d'animations pour tous les âges. **Nos Evènements Culturels** permettent de Vivre Ensemble, des manifestations familiales, festives et musicales comme le Festival du Grand 8, le 9 juillet au Jardin du Curé et le Festival de la Vannerie et du Patrimoine, les 23 et 24 juillet au Village de Mayun. Et puis, notre commune est riche de **son tissu associatif** qui, durant l'été, se mobilise pour animer une programmation ouverte à tous, petits et grands, autour de la soirée Moules Frites, de Randonnées, de Bal…*

***CADRE DE VIE**. **Notre environnement naturel** est reconnu comme un de nos atouts. Les sentiers entretenus par nos ateliers municipaux et la CARENE permettent d'accueillir de nombreux randonneurs, touristes mais aussi locaux. Le parcours des « Cartes Postales 1930 » réalisé dans le cadre des 250 ans, va nous permettre pour cette année de nous rendre dans nos villages de Québitre, Mayun, Camer, Camerun et Penlys, tout en découvrant ou re-découvrant celles du Centre-Bourg. Nos différents « ports de Brière » facilitent l'accès aux marais pour des balades en chaland, des parties de pêche, des randonnées en famille… **Nos espaces aménagés** sont aussi des lieux de rassemblements où les Marais-Chapelains aiment se retrouver : l'esplanade Bernard LEGRAND et les jeux pour les petits d'un côté, le terrain de pétanque de l'autre, le Complexe sportif La Perrière et son skate parc, ses terrains sportifs et les différentes aires de pique-nique qui jalonnent notre commune. Et puis, la Chapelle-des Marais possède un autre atout reconnu par ses habitants, **ses commerçants et artisans** qui, tout l'été, s'organisent pour nous satisfaire en mettant en avant leurs savoir-faire. Le Marché du vendredi sera aussi l'occasion de se retrouver autour de nos commerçants afin de se donner des nouvelles et déguster ou acheter un ou plusieurs produits présents sur leurs étalages.*

Votre Conseil Municipal et vos agents de la commune vous souhaitent un bel été.

Nicolas Brault-Halgand
Adjoint aux finances et à l'évènementiel

Directeur de publication : M. Franck Hervy, Maire
Crédits photos : Mairie de La Chapelle-des-Marais, la Carène, les associations
Tirage : 2 110 exemplaires
Conception et impression : Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement
LE SILLON - Groupe IMPRIGRAPH
BP 66 - 44260 Savenay
Tél. 02 40 58 91 24
IMPRIM'VERT

Un point sur nos finances

Le budget 2022 a été adopté lors du Conseil Municipal du 23 mars 2022, M. CREACH trésorier principal réitérant que la situation financière 2021 de la collectivité de La Chapelle des Marais reste saine, malgré un contexte sanitaire difficile : *« la collectivité présente une situation financière qui lui permet d'envisager l'avenir sereinement »*.

En effet tous les marqueurs financiers (et notamment la capacité d'autofinancement, le taux d'endettement) de la commune sont au vert, ce qui lui permet d'envisager sereinement de futurs projets d'investissement, en respectant son engagement de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale.

C'est ainsi que l'équipe municipale, respectueuse de son engagement politique, a inscrit pour 2022 :

- La réalisation de la salle festive pour environ 2 M€
- La réhabilitation du complexe sportif pour environ 1M€

Tout en demeurant prudente quant à la date de réalisation de ces projets eu égard au contexte mondial tendu actuel.

Par ailleurs, la ville poursuit sa politique d'investissement en réalisant des travaux innovants mais nécessaires, dans le centre bourg et les villages :

- **Pour notre sécurité :** travaux de voirie : pose de dos-d'âne rue du Lavoir, réfection rue des Ecobuts (102 890 €) et parking boulevard de la Gare (18 000 €), rond-point rue du Gué (6 821 €) et vidéoprotection (20 000 €)
- **Pour notre bien-être :** kiosques au Herbé et à Québitre (30 000 €), aires de jeux à l'école, à Mayun et à Penlys
- **Pour préserver notre avenir :** réduction de la consommation d'énergie en réalisant une isolation extérieure sur la salle KRAFFT (427 000 €), poursuite du passage aux lampes Led sur tout le territoire communal (45 000 €)
- **Pour dynamiser notre centre bourg :** travaux sur l'ancienne boulangerie DRENO (30 000 €) et le bar de la jeunesse (40 000 €)

Dans un souci constant de bonne gestion, sachez que la recherche de subventions pour financer ces projets d'investissement conditionne le démarrage des travaux.

Enfin ce qui concerne les dépenses courantes de gestion des services et de l'activité communale :

Pour 100 € de dépenses de fonctionnement :

- 56 € vont aux services généraux et frais de personnel (mairie, agents, ateliers municipaux)
- 18 € pour la famille, l'école (École, Maison de l'Enfance)
- 13 € pour le cadre de vie (travaux, environnement, sécurité, urbanisme)
- 7 € pour le sport et la jeunesse
- 5 € pour la culture (éducation artistique, programme culturel médiathèque)

Soyez certains que nous avons à cœur la bonne gestion des finances.

Le départ d'une élue…

Céline GRANDPIERRE, Marais-Chapelaine et Conseillère Municipale depuis mars 2020, quitte aujourd'hui la commune avec toute sa famille pour un nouveau projet de vie dans la région Bretagne. Investie notamment au sein du Conseil d'Administration du CCAS, de la Commission Action Sociale et Commission Culture-Tourisme-Patrimoine, nous la remercions pour son engagement à nos côtés depuis le début du mandat et lui souhaitons bonne route.

Kenavo !

Bienvenue à La Chapelle des Marais

Trois panneaux de « Bienvenue » ont été installés il y a quelques semaines aux différentes entrées de la commune.
Vous les retrouverez désormais autour de nos ronds-points…

Muriel NOBLET, coordinatrice événementiel

Muriel, pouvez-vous nous présenter vos missions ?

Je suis arrivée à la mairie en mars 2001, la gestion de la vie associative m'a été confiée. Entre 2001 et 2008 avec la programmation à la salle Krafft, je me suis occupée de la logistique d'accueil des spectacles et celle des évènements tels que le *Festival de la Vannerie* et la *Fête de la Musique*. Depuis, j'ai également intégré deux autres services : je viens en soutien au service urbanisme, un domaine qui m'intéressait et qui est venu étoffer mes connaissances, je suis également à la médiathèque deux après-midis par semaine.

Aujourd'hui, le secteur évènementiel représente 1/3 de mon temps, mes missions sont fixées en fonction du souhait des élus, à savoir, proposer de nouvelles animations pour dynamiser la commune, pour rassembler ses habitants. Ainsi, il y a eu la création des Rendez-vous du Souvenir et du Festi Noël en 2016. Sous cette nouvelle mandature, la journée du 10 juin célèbre les 250 ans de la commune. Elle sera fêtée jusqu'en 2026, avec des actions proposées aux écoles suivies d'une soirée pique-nique avec animations de rues et musique.

Comment se porte le service évènementiel depuis la crise sanitaire ?

Depuis deux ans, le service a beaucoup souffert. Les élus ont dû annuler de nombreuses manifestations, dans un souci de protéger la population de la Covid-19. Les associations, bien impactées également, soutiennent nos actions. Elles se mobilisent à nouveau pour nous accompagner.

La journée du 10 juin s'est déroulée avec une grande participation des familles. La Fête de la Musique a eu lieu le 17 juin, sous le soleil, avec l'accueil de jeunes talents que le public a découvert au milieu des groupes habitués de la scène, le tout dans une belle ambiance estivale.

Le Festival de la Vannerie et du Patrimoine 2 022 aura lieu les 23 et 24 juillet prochains. À nouveau, les vanniers professionnels seront présents aux côtés de jeunes vanniers qui se lancent dans la réalisation de cet art traditionnel. Quant aux vanniers de Mayun, nous avons malheureusement perdu nos deux maîtres en la matière, Didier BODET et Jean-Baptiste LELIEVRE. Nous espérons que les savoirs-faire des vanniers pourront être transmis à la jeune génération, afin que la réalisation du fameux panier de Mayun, toujours très demandé, perdure. Au cours de ce week-end, vous pourrez venir rencontrer les vanniers et découvrir plusieurs animations : de la déambulation aux balades à dos d'ânes, sans oublier le traditionnel Fest-Noz avec le Trio Del Amore et le groupe Carré Manchot. Le programme complet du festival se trouve sur le site internet de la commune, l'application City All et la page Facebook « La Chapelle des Marais, Ma Ville » récemment créée. N'hésitez pas à partager.

Pouvez-vous nous raconter l'histoire du Festival de la Vannerie et du Patrimoine ?

En 2023, nous fêterons les 20 ans du Festival de la Vannerie et du Patrimoine. La volonté de l'ancien maire, Jacques BOISSON, avait été de créer un évènement au village de Mayun, site historique des vanniers autrefois. L'idée était d'associer vanniers amateurs, qui fabriquaient le panier de Mayun, et vanniers professionnels en activité. Avec Martial LEMEUR, vannier professionnel de Loire Atlantique et l'école de Vannerie de Fayl-Billot, nous avons formé un groupe d'une trentaine de vanniers venant de toute la France afin de les inviter à cette grande rencontre le troisième week-end de juillet. Dès lors, ils ont répondu présents pour faire découvrir leur passion aux visiteurs toujours très nombreux. Depuis sa création en 2003, le Festival a évolué. Un collectif d'associations propose de la restauration sur les deux journées, et des animations étoffent le festival comme le traditionnel Fest-Noz en plein air, très attendu des amateurs de danse. Le nom du festival a été complété en 2018 « Festival de la Vannerie et du Patrimoine », les élus ont souhaité ainsi diversifier et valoriser plusieurs anciens métiers, tels que la pose du chaume. Une association propose aussi une exposition en lien avec l'extraction de la tourbe. Enfin, nous avons depuis plusieurs années maintenant, un petit marché bio, le dimanche matin, qui regroupe des producteurs locaux.

L'actualité du pôle action sociale

Maintien à domicile

Plan canicule

Il est proposé aux Marais-Chapelains âgés de plus de 65 ans ou handicapés, de bénéficier, en cas de déclenchement par la Préfecture du plan d'alerte et d'urgence et en période de canicule, d'un contact périodique avec le Pôle Action Sociale destiné à apporter conseil et assistance.

Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez demander une inscription au registre communal.

> Cette inscription est facultative, totalement confidentielle et gratuite.

Pour vous inscrire, le formulaire est disponible :
- à l'accueil du Pôle Action Sociale
- sur le site www.lachapelledes marais.fr / rubrique Pôle Action Sociale « Maintien à Domicile »

Numéro utile :
La plateforme téléphonique du public, **Canicule info service** au **0800 06 66 66**, permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.
Accessible du lundi au samedi de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France).

Transport

Du 1er juillet au 31 août 2022 :

Pendant les vacances scolaires, le Pôle Action Sociale offre un billet liberté Stran par mois aux jeunes Marais-Chapelains âgés de 14 à 19 ans.
Tickets à retirer au Pôle Action Sociale ou en Mairie muni de sa carte d'identité.

Billet Liberté Stran : Voyages illimités sur le réseau Stran pendant la journée en cours

Du 10 août au 31 août 2022 :

Fermeture de l'accueil du Pôle Action Sociale.

Pôle Action Sociale / CCAS :
Local annexe mairie (sous le porche)
16 rue de la Brière
Tél. : 02 40 53 97 98
Mail : ccas@lachapelledesmarais.fr

Laëtitia SORHOUET vous accueille
sans rendez-vous du lundi au vendredi
(sauf le mercredi) de 9h30 à 12h00
sur rendez-vous les après-midis

Mandarine

Une mutuelle pour tous les Marais-Chapelains qui en ont besoin !

Dans une démarche solidaire, la Mairie de La Chapelle des Marais se mobilise pour améliorer l'accès aux soins de ses administrés en leur faisant bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée, à moindre coût et accessible à tous.
Proposé en partenariat avec l'Association à but non lucratif, Mandarine, **ce service est principalement destiné aux retraités, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants et étudiants, et ce sans limite d'âge, questionnaire santé ou minimum de revenus.**
En France, plus de quatre millions de personnes ne possèdent pas de mutuelle santé car seuls les salariés sont concernés par la complémentaire santé obligatoire, et la mesure exclut de ce nouveau droit une part importante de la population. Face à ce constat et dans le but de répondre aux carences de la loi devant cette situation inégalitaire, la Mairie de La Chapelle-des-Marais a décidé de mettre en place cette proposition de complémentaire santé communale pour ceux qui en ont besoin.

Comment cela fonctionne-t-il ?

L'Association Mandarine négocie des tarifs de groupe pour proposer à ses adhérents des solutions santé au meilleur prix. Plusieurs prestataires ont été mis en concurrence selon un cahier des charges établi au profit des adhérents.

Pour se renseigner :

Une permanence a lieu à la Salle Ingleton (Rue de la Perrière) les **jeudis 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre, 8 et 22 décembre de 9h à 12h**.
L'étude de votre dossier, qui nécessite de vous munir de votre contrat actuel, vous permettra de découvrir les avantages liés à la mutualisation.
Depuis le 1er décembre 2020, il est possible de résilier votre contrat complémentaire santé à tout moment, sous réserve d'avoir un an de souscription.
L'Association Mandarine s'occupe des démarches !

Afin de répondre au mieux à vos interrogations :

L'équipe de l'Association Mandarine est à votre entière disposition au 03 21 11 68 02
ou par mail à accueil@mandarine-communale.fr
du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30.

PROJET ILOT GRAINETERIE

Retour sur le dialogue citoyen

Une trentaine de personnes sont venues s'informer et échanger sur les orientations d'aménagement de l'ilot Graineterie le vendredi 20 mai 2022.
Vitalité du centre-bourg, renouvellement de la population et accueil de nouveaux ménages, sécurisation des déplacements, place importante de la nature… Autant de points positifs soulignés par les participants !

Un projet qui incite à pratiquer les espaces publics, à se balader à travers le centre-bourg

La pacification de la rue de la Brière (élargissement, mise en place de plateaux, trottoirs généreux) est particulièrement appréciée. La création de traversées piétonnes vient conforter le développement de la mobilité douce.

Un projet réaliste et prenant soin de l'existant, qui va permettre de redynamiser le centre-bourg

Les équipements publics - la mairie - sont davantage visibles et mis en valeur (parvis végétalisé). Idem pour les commerces avec la création d'une continuité commerciale avec le boulevard de la Gare et la relocalisation de commerces existants.
Le cœur d'ilot végétalisé, la conservation des arbres – les grands sujets permettent des zones d'ombrages ou ilots de fraicheur.
Des vigilances exprimées sur les matériaux à utiliser : les matériaux naturels comme le bois sont plébiscités mais des vigilances s'expriment sur l'image potentiellement dégradée des futures constructions.

Ensemble, réduisons les pesticides

L'entretien du terrain en herbe

Dans le cadre de la transition énergétique pour la croissance verte et de la réglementation interdisant aux collectivités territoriales l'utilisation de produits phytosanitaires au niveau des cimetières et des terrains de sport, la commune étudie les techniques alternatives, basées sur la mécanisation, pouvant être mises en place. Avec des machines, notamment utilisées en agriculture biologique, comme la herse étrille, combinée à l'utilisation de robot tondeuse…

Ces techniques ont pour objectifs de :
- favoriser la résistance des gazons,
- maintenir un couvert régulier et une bonne planimétrie,
- limiter l'apparition de plantes indésirables.

Cette nouvelle pratique limitera l'apparition d'adventices sans les supprimer totalement.
Pour des pelouses plus saines, sans pesticides naturellement.

Le service Espaces Verts

Initiation à la signalisation routière à l'école des FIFENDES

L'espace d'une journée l'école publique « Les Fifendes » s'est transformée en un circuit de vélos pour les élèves de maternelle. Avec la participation d'un animateur et du policier municipal, les élèves de petite section ont pu se familiariser avec la signalisation routière.

Les échos de l'école Sainte-Marie

▪ Un mur de la cour primaire s'est vêtu de panneaux artistiques. Ces réalisations colorées sont le fruit d'un travail autour de quelques artistes tels que Karla GÉRARD, Douanier ROUSSEAU, Claude MONET, Keith HARING…

▪ Le défi « ALIMENACTION », lancé par la ligue contre le cancer, aux élèves de maternelle, a abouti à une réalisation collective d'un immense frigo, bien rempli. Les petits doigts ont œuvré à la confection des aliments plus vrais que nature, tous classés par famille. Cette réalisation artistique a été remise à l'association le 13 mai. Les élèves ont poursuivi leur apprentissage de l'équilibre alimentaire et le projet s'est terminé par des sorties de fin d'année (visite d'une fromagerie, fabrication du pain, visite d'une serre de légumes).

▪ Le traditionnel concert de chant choral s'est déroulé le mardi 17 mai à la salle Krafft, sous la direction artistique de Mme VERRON, intervenante ADDM. Cette année, les élèves de CP jusqu'au CM2 ont eu le plaisir d'offrir à leur famille un récital de chants sur le thème des 5 sens.

▪ Le 2 juin, les élèves de CP, CE1, CE2 ont chaussé leurs baskets pour une journée sportive organisée au complexe sportif d'Herbignac. Cette rencontre très appréciée a réuni les élèves des écoles de Saint Lyphard, Herbignac et La Chapelle des Marais.

▪ Les élèves de CM1-CM2 des écoles catholiques de Saint-Lyphard, Assérac, Herbignac, La Chapelle des Marais ainsi que les élèves de 6e du collège Saint Joseph d'Herbignac se sont réunis le lundi 13 juin au Lycée La Menais à Guérande pour partager un temps fort. Lors de cette journée, tous les élèves ont eu le plaisir de découvrir des ateliers artistiques et culturels.

▪ Le 1er juillet, les classes de CP/ CE1, CE1/CE2, CE2/ CM1 sont allées en sortie scolaire à Enigmaparc à Rennes.

▪ Les CM1 et CM2 ont eu le plaisir de passer la journée au Puy du Fou le 4 juillet.

Des photographes en herbe à l'accueil de loisirs

Afin de célébrer les 250 ans de la commune, les enfants de l'accueil de loisirs (6-11 ans) vous proposent une exposition photos sur le thème : « un lieu, un objet du XXIe siècle, une couleur ».
L'équipe d'animation a sélectionné différents lieux typiques de l'environnement et du patrimoine de la Chapelle des Marais, puis durant deux mercredis, les enfants ont assuré les séances photos, testant ainsi plusieurs angles de vues.
Ensuite, chaque image a été travaillée en noir et blanc, avec mise en évidence de l'objet en couleur.
Tous ces clichés sont affichés dans la vitrine de l'ancien « Bar de la Jeunesse » et resteront exposés tout au long de l'été.
Laissez-vous guider au gré d'une balade visuelle du bourg à nos petits villages, et à vous de retrouver les lieux de toutes ces prises de vues.

Des retrouvailles qui enchantent petits et grands à La Chalandière

Que de souvenirs, de regards malicieux, ces deux derniers mois à la résidence La Chalandière. Les aînés s'étaient parés de leurs plus beaux accessoires pour accueillir 3 classes de maternelle de l'école « Les Fifendes » soit environ 60 enfants. L'ambiance était au rendez-vous, Soazig animait en chantant et était accompagnée par la mascotte Lapin… Les enfants s'en souviennent encore… Après avoir dansé et défilé dans le jardin de la résidence, écoliers et aînés ont pu partager un bon goûter concocté par les « blouses roses » toujours fidèles au poste. 140 gaufres dégustées… dans la joie et la bonne humeur. Pour remercier les enfants d'être venus, les aînés ont été généreux en glissant des bonbons dans les poches des enfants.

Mais c'était trop peu pour les résidents qui ont une nouvelle fois ouvert leur porte pour les enfants du personnel ainsi que leurs proches. En avril c'est Pâques ! alors rien de tel pour cacher des œufs dans le jardin de La Chalandière. La quinzaine d'enfants s'est donné à cœur joie pour les retrouver. En effet 40 œufs en terre cuite réalisés par les aînés en partenariat avec l'association ADAMAC ont été soigneusement glissés et cachés sous les arbres. Durant ce moment de partage, beaucoup d'émotion chez les résidents, les enfants ayant réalisé des dessins, joué aux jeux en bois surdimensionnés. Des moments riches !
Nul doute que d'autres rencontres sous d'autres formes arrivent très prochainement…

LE VOYAGE DES SENIORS

À la découverte d'Oléron La Lumineuse

Dans le cadre du programme « Séniors en vacances », 32 Seniors ont repris la route des vacances début juin, après une interruption de deux ans.

Le séjour fut l'occasion de se retrouver pour certains, de faire connaissance pour d'autres, de partager des moments de convivialité…

Au retour, le groupe était ravi, prêt à repartir l'année prochaine !

DANS LE JARDIN DU CURÉ, LE GRAND 8 EN BRIÈRE

À la rencontre de deux artistes : KLEM SOL et COLINE RIO

Samedi 9 juillet 2022 à 20h30

Concert Gratuit

KLEM H SOLO fait partie de ces musiciennes qui ont mis à profit le confinement pour, enfin, faire éclore un projet solo tapis au fond d'elle. Après plusieurs expériences de groupes, il était temps pour elle de mettre sa musique sur ses mots. Faussement détachées, les chansons de Klem H illustrent les tourments et les espoirs de notre temps.

COLINE RIO, accompagnée de son piano, Coline glisse des notes entre les mots et laisse filer le texte sur des mélodies douces et rebelles. Son univers nous parle de nos forces, nos peurs, nos joies et nos différences… Avec humour et sensibilité. Passionnée par la chanson à texte, le théâtre et la danse, elle expérimente et s'inspire des arts tout autour d'elle. Ses influences viennent de BARBARA, GAINSBOURG, HIGELIN, Agnès OBEL et encore Patrick WATSON.

Scène ouverte
à la salle Krafft

Nos talents en fête…

Vous avez du talent, partagez-le en participant à une scène ouverte !
Qu'il s'agisse de la danse, de la musique, du chant, ou tout autre domaine dans lequel votre talent s'exprime, faites-nous le savoir.

Qui peut participer ?

Tous les Marais Chapelains, les petits, comme les grands, aucune limite d'âge n'est fixée.

Comment participer ?

Vous avez jusqu'au 15 août 2022 inclus pour envoyer une courte vidéo (5 minutes maximum) ou un mail présentant votre talent à l'adresse suivante : **contact@lachapelledesmarais.fr**

On compte sur vous !

La commission Culture…

Festival de la Vannerie et du Patrimoine

Le village de Mayun accueillera pour son 19e Festival de la Vannerie et du Patrimoine, des vanniers venant de différents horizons, des bénévoles associatifs assurant la restauration et de nombreux Marais-Chapelains et touristes qui aiment à découvrir et à re-découvrir cette pratique ancestrale. Cet évènement aura lieu :

samedi 23 et dimanche 24 juillet 2022

autour de la Fosse de Rotz.

Différentes animations, déambulations, expositions, Fest Noz, vous seront proposées tout le long de ce week-end estival.

Nous comptons sur votre présence afin de SE RETROUVER ensemble pour vivre des moments partagés entre amis, en famille dans un esprit convivial et festif.

Les temps forts du printemps

Les rendez-vous du souvenir

Découverte des 5 sens pour nos écoliers

Nos Aînés en cuisine

Les Rendez-vous continuent autour d'animations et de jeux

NAISSANCES

TOUZEAU MAHAUD Simon
LEBEGUE Nolwenn
PAUTREMAT Kélio
LLEHI Taho
MAUDUIT Manon
CORNET LECLEVE Juliette
GUÉNÉGO Élyne
LE THIEC Neil
LEBEAU Axel

MARIAGES

MAHE Sébastien et PIRON Sabrina
CHANTREL Damien et FOURÉ Céline
GILQUIN Nicolas et REDUREAU Aurélie
DEMANGE Dominique et GUILLAUME Martine

DÉCÈS

LECLAIR Marie veuve LELIÈVRE
VAUDOIS Nelly veuve LAROCHE
MAHÉ Joseph
SALLIOT Hervé
LE THIEC Marie veuve TACONNET
BLANCHARD Marcel
SANTERRE Gérard
THOMAS René
HERVY Roger

Dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ne sont mentionnées ici que les données d'état civil autorisées à la publication.

KEV DRONE

Un nouveau professionnel sur la commune

Marais-Chapelain depuis janvier 2022, Kevin GERGAUD est originaire de Férel. Sa passion du drone a débuté il y a sept ans, lorsque sa sœur lui offre son premier modèle volant.

Depuis, cette ferveur n'a cessé de grandir, et après une formation pratique et théorique, il obtient rapidement son numéro de pilote pour pouvoir exercer : il crée alors son entreprise **Kev Drone** il y a quelques mois.

Aujourd'hui, Kevin donne de la hauteur à vos projets et vous propose des vidéos, photographies, photos techniques aériennes…

Il réalise déjà des supports visuels pour une entreprise ferroviaire, des communes, des campings, des fermes, etc. et souhaite parfaire ses compétences en audiovisuel grâce à la réalisation de documentaires ou films avec acteurs.

Contact : Kev Drone,
Tél. 06 67 70 45 05
ou kev.dronee@gmail.com

Fête du Sport et Forum des Associations

Le Bénévolat à l'honneur...

La Fête du Sport et le Forum des Associations se sont déroulés le 21 mai dans une ambiance conviviale et sous un beau soleil. Plus de 120 enfants ont participé à cette journée sportive et 22 associations étaient présentes pour le Forum.
Cette journée fut l'occasion de mettre à l'honneur Henriette HURE et Jean-Pierre HERVY pour leur dévouement au bénévolat. En effet, chacun d'entre eux compte plus de 50 années passées au service des autres. Henriette, actuelle présidente de « Aidons-les » (manifestations pour le Téléthon) est également membre active de l'O.M.V.A (Office Municipale de la Vie Associative), de l'A.R.E (Association Rencontres Echanges) et du Coupis. Elle donne de son temps et de son énergie et ceci encore à l'aube de ses 80 ans.
Jean-Pierre est quant à lui le secrétaire emblématique du FCCM. Ancien joueur de l'US Mayun, il devient secrétaire de l'Entente du Marais et arbitre durant 3 ans également. C'est donc tout naturellement qu'il devient le secrétaire du FCCM dès sa création en 1989 et toujours à son poste aujourd'hui. Pas un jour ne passe sans que Jean-Pierre ne soit présent au club.
Il était donc tout à fait logique de profiter de cette belle journée pour remettre à ces deux icônes du bénévolat la médaille du Mérite Associatif. Par ailleurs, cette récompense créée par l'OMS et l'OMVA verra récompenser chaque année une personne, une équipe ou une association.
Bravo encore à Henriette et Jean-Pierre pour leur dévouement.

L'Amicale laïque accompagne les projets collectifs de l'école

Après plus de deux ans entre parenthèses, l'association à repris du service et avec plaisir.
La relance s'est faite avec la Fête de l'École qui prometait d'être grandiose !
De nouveaux parents nous ont rejoints avec des idées plein la tête pour concocter une fête qui compenserait ces deux années d'absence.
Une équipe de bricoleurs s'est lancée dans la confection de jeux et décoration durable pour cette fin d'année. Et le résultat était vraiment chouette !
Notre but, par la préparation d'événements, d'actions conviviales, de ventes, est de participer au financement de projets de l'école, d'achat de matériel et de sorties scolaires afin que celles-ci soient accessibles à tous.
Cette année, nous avons contribué notamment au financement du voyage en Normandie des CM2 !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider à contribuer à plein d'autres projets !
Mail : amicalelaique.fifendes@gmail.com
Ou Facebook : amicale laïque les Fifendes

Le Coupis

Après deux années de pause, Le Coupis organise la 8e randonnée fours et terroir et vous donne rendez-vous le **dimanche 4 septembre** pour deux circuits au choix, 12 ou 16 km, avec quatre arrêts sur le parcours : apéritif, entrée, plat, dessert, et animation musicale à chaque étape.
Cette randonnée peut se faire en famille. Départ depuis le complexe sportif, le parcours est libre et fléché. Inscription obligatoire, dans la limite de 200 participants.

Tarif et horaires au 06 02 37 08 42

Body Karaté

Notre section Body Karaté a débuté fin novembre 2021 à La Chapelle des Marais et dépend du club associatif SHIZENTAI DOJO basé à Saint Lyphard. Elle allie le karaté et le fitness. Elle favorise la coordination motrice, la mémorisation et améliore la condition physique sur fond de rythme musical soutenu.
Les cours sont animés par Patricia SENERET, CN 2e dan, diplômée professionnelle, et adaptés à tout public mixte à partir de 12 ans, tous les lundis soir de 19 h 45 à 21 h 00, à la salle polyvalente du complexe sportif. Nous vous invitons à venir découvrir gratuitement en tenue confortable et chaussures de salle.

Contact : bodykaratelittoral@gmail.com
Instagram : bodykaratelittoral
Tél. : 06 76 84 32 09

A.G.E.M.C.

Pour garder ou retrouver la forme dans la bonne humeur, l'Association de Gymnastique d'Entretien Marais Chapelaine est toujours là pour vous accueillir.

Les cours sont assurés par Benjamin, animateur diplômé. Il vous propose :
- Gym douce pour les seniors le jeudi matin
- Le Pilates le jeudi après-midi
- Le circuit training le jeudi soir

Pour la rentrée 2022, les cours reprendront la semaine du 12 septembre.

Pour vous inscrire, des permanences seront assurées salle Ingleton
> le mercredi 7 septembre de 18 h 00 à 19 h 00
> le samedi 10 septembre de 14 h 30 à 15 h 30.

Certificat médical obligatoire.

N'hésitez pas à venir nous retrouver !

Contact Nicole BOISROBERT - Tél. 02 40 53 21 02

L'ESCO Missillac-Pontchâteau

Il existe très peu de clubs d'athlétisme dans la région, c'est pour cette raison que tous les ans depuis une dizaine d'années, entre 15 et 20 Marais-Chapelains rejoignent le club de l'ESCO Missillac – Pontchâteau.
De plus, nous avons un attachement particulier à la commune d'une part pour notre participation annuelle à la fête du sport organisée par l'OMS, et d'autre part grâce à la collaboration active des Marais-Chapelains puisque 4 juges du club sur 8 sont de la commune, avec une belle ascension réalisée par Adonis HALGAND devenu cette année jeune juge départemental : un grand bravo et un grand merci à lui pour son engagement.
Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre, à faire partie de l'aventure !

Nos horaires d'entrainements :

-> U6-U8 : samedi de 10 h 30 à 11 h 45 à Pontchâteau

-> U9-U10 : mercredi de 14 h 30 à 16 h 00 et samedi de 10 h 30 à 11 h 45 à Pontchâteau

-> U11 à U20 : mardi (18 h 45 - 20 h 15), mercredi (14 h 30 - 16 h 30) et vendredi (18 h 45 - 20 h 15) à Pontchâteau

-> Pour les runners hors stade, mardi de 18 h 45 à 19 h 45 à Missillac, mercredi de 18 h 45 à 19 h 45 à Missillac et dimanche matin

Contact :
- **Site internet :** esco-missillac-pontchateau
- **Mail :** escomissillac@gmail.com
- **Tél. Jérôme HERVY** 06 88 96 43 95

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Notre comité a une bonne nouvelle à vous annoncer !

Le POP'Trouvailles devient :

Pourquoi MAYA ?

-> Car notre installation est à MAYUN
-> Car c'est dans l'ancienne « Miellerie »
-> Car les abeilles sont indispensables à la vie de nombreux êtres vivants sur terre… y compris nous, les humains !
-> Et qu'elles sont si importantes qu'il existe même une Journée mondiale des abeilles, le 20 mai (jour où la Mairie nous a mis à disposition ce local !)

L'installation est prévue en juillet, nous vous invitons TOUS à venir visiter notre nouvel Espace Solidaire !
Car, la solidarité, on connaît au SECOURS POPULAIRE !

-> Nous recevons plus de 100 familles à aider chaque MERCREDI et SAMEDI
-> Nous offrons des places de cinéma aux enfants au Ciné-Marais et à CinéPhard
-> Nous accompagnons des femmes aux journées « bien-être » à Nantes
-> Nous invitons des femmes au Jumping de La Baule
-> Nous partons avec des « séniors » une journée au Cabaret de Saint André de Goule d'Oie
-> Nous allons à Pornic pour une journée « Thalasso » avec des femmes que nous aidons
-> Nous ouvrons nos portes à TOUS pour vous soutenir, vous aider et offrir un plus aux familles ! Mais aussi pour vous permettre de faire **un don qui permet une grande action !**
-> Et… nous sommes solidaires auprès des familles à aider, d'ici et d'ailleurs…

C'est la mission de nos bénévoles qui n'ont jamais baissé les bras et qui sont toujours enthousiastes pour tous les projets !
MERCI de nous AIDER à AIDER !

06 59 89 81 14
la.chapelle.des.marais@spf44.org
spf.la chapelle des marais

NOUVEAUX HORAIRES
tous les MERCREDI et SAMEDI :
Alimentaire > sur rendez-vous à partir de 11 h
et **MAYA** > de 10 h à 16 h

Théâtre La Galère

Après deux ans d'absence, pour cause de pandémie, la troupe de théâtre La Galère est revenue sur les planches de la salle Krafft pour six représentations de la pièce de Martine HUET, « Je vais tout vous expliquer ». C'est devant un public enthousiaste que la troupe a présenté cette pièce drôle au rythme soutenu. Quiproquos et rebondissements se sont succédés pendant une heure et demie pour le plaisir de tous.

Cette pièce succédait aux représentations des jeunes « Marsupios » qui ont repris eux aussi l'atelier théâtre dirigé par Nathalie MORIO.

La Galère et les Marsupios vous donnent rendez-vous en mars 2023 pour de nouvelles aventures.

LES VIEUX MOTEURS

vous propose un retour dans le temps…

Le 28 août 2022, le club Marais-Chapelain Les Vieux Moteurs du Marais organise le **Premier historique Grand Prix** de 9 h 00 à 18 h 00 sur un parcours d'1 km fermé et sécurisé dans le centre bourg.

Les solex, cyclos, motos et side-cars anciens (plus de 30 ans) feront des manches de 5 tours par catégorie pour présenter ces véhicules d'antan.

Le matin, les voitures anciennes se rassembleront pour une balade sur nos routes du marais, avec au retour une exposition toute la journée des belles carrosseries.

Sur place, le public averti ou simplement curieux pourra se restaurer et boire un verre dans une bonne ambiance.

Les riverains seront mis à contribution pour le bon déroulement de cette journée, en respectant les interdictions de stationner sur tout le périmètre du parcours depuis la veille au soir. Celui-ci vous sera précisé quelques jours auparavant. L'ensemble des organisateurs vous remercie d'avance pour votre compréhension.

Nous donnons donc rendez-vous à tous les amateurs de véhicules anciens le 28 août prochain pour un retour dans le temps.

Contact :
Régis TUAL, le Président – Tél. 06 84 79 44 43
Mail : lesvieuxmoteurs44@gmail.com

Les Palets du Marais

Calendrier des manifestations 2022

(Sous réserve de modifications par les associations et en fonction de l'évolution du contexte sanitaire)

Juillet

Samedi 9	**Concert du Grand Huit** - Jardin du Curé (en cas de pluie salle Krafft)
Samedi 23 Dimanche 24	**Festival de la Vannerie et du Patrimoine** - Village de Mayun

Août

Samedi 6 Dimanche 7	**Concours canin** organisé par le club de travail canin ancien terrain de foot de Mayun
Samedi 20	**Bal des pompiers** - organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers
Lundi 22	**Don du sang** - salle polyvalente de 16h30 à 19h30 organisé par l'Association des donneurs de sang
Dimanche 28	**Démonstration de véhicules anciens** sur un parcours fermé en centre-ville de 8h à 18h - organisée par l'association « Les Vieux Moteurs du Marais »

Septembre

Dimanche 4	**Randonnée gourmande** - Le Coupis
Mercredi 14	**Matinée contée** à 10h30 - 0 – 3 ans - Médiathèque Gaston Leroux
Dimanche 18	**Journée du Patrimoine** - Départ salle Krafft
Mercredi 21	**Matinée contée** à 11h00 – 4 ans et + - Médiathèque Gaston Leroux
Mercredi 28	**Matinée contée** à 11h00 – 6 ans et + - Médiathèque Gaston Leroux
Jeudi 29	**Repas Comité d'entraide** - salle polyvalente
Vendredi 30	**Challenge jeu vidéo** Gorogoa à 20h - Médiathèque Gaston Leroux

Octobre

Dimanche 2	**Randonnée du CMCM** - Départ salle polyvalente
Mardi 4 octobre au samedi 3 décembre	**Exposition Le Monde à l'envers** - Médiathèque Gaston Leroux
Mercredi 5 au samedi 15	**Découverte de la réalité virtuelle** (casque Quest 2) - Médiathèque Gaston Leroux
Samedi 15	**Fête d'Automne** organisée par le Cabas Briéron avec animations diverses Mouvipress - Marché de producteurs - Esplanade B. LEGRAND
Lundi 17	**Don du sang** - salle polyvalente de 16h30 à 19h30 organisé par l'Association des donneurs de sang